

qu'Anvers, comme Bruxelles, a voulu fournir une nouvelle preuve de l'hospitalité belge, si bien connue.

Excusez, je vous prie, cette courte et hâtive communication qui, je le crains, se ressentira trop de l'agitation momentanée où nous mettent des jours aussi chargés d'événements intéressants, et de la fatigue inévitable qui en résulte.

D^r APPIA.

LA CHARITÉ OFFICIELLE ET LA CHARITÉ PRIVÉE

M. le docteur Merchie, avec l'autorité que lui donnent ses anciennes fonctions d'inspecteur général du service de santé de l'armée belge, vient de faire paraître un livre tout plein de renseignements exacts sur les *secours aux blessés après la bataille de Sedan* ¹. Le but de l'auteur est principalement de rendre justice à ce qu'il appelle lui-même « la *charité officielle*, c'est-à-dire l'administration supérieure du service sanitaire. » Ce n'est pas que cette administration ait été attaquée ; mais les nombreuses relations qui ont été publiées en Belgique, sur les secours dont les blessés des armées belligérantes ont été l'objet à la suite de la bataille de Sedan, ont semblé partiales à M. Merchie, en s'attachant trop exclusivement à signaler les efforts de la *charité privée*. Ce n'est pas non plus que celle-ci n'ait droit ni aux éloges qu'elle a reçus, ni à l'hommage que M. Merchie est, plus que qui que ce soit, disposé à rendre à la conduite courageuse et désintéressée qu'ont tenue dans cette circonstance les membres de la Société de la Croix rouge, à laquelle il se fait honneur d'appartenir. M. Merchie reconnaît volontiers que c'est grâce à la généreuse initiative de cette Société, que des secours de toute nature ont pu être dirigés, avec une rapidité sans exemple, sur tous les points où il y avait des infortunes à soulager ; mais l'Association belge n'a pas tout dit, à son gré, en se bornant à rapporter, dans un compte-rendu, que les officiers de l'armée « ont fait preuve à Bouillon d'une activité

¹ Voir aux *Ouvrages reçus*.

extraordinaire en donnant des soins à tous les blessés de passage en cette ville. »

Nul n'a été mieux placé que l'honorable inspecteur général du service de santé de l'armée belge, pour savoir et pour dire tout le bien qu'a fait son personnel, et les nombreuses pièces officielles dont il accompagne son travail en fournissent les preuves les plus évidentes. Mais ce que le travail tout entier de M. Merchie démontre avec non moins d'évidence, c'est que ce n'est pas trop du concours de toutes les charités, de la charité privée aussi bien que de la charité officielle, pour répondre à tous les besoins des victimes de la guerre. L'une est complétée par l'autre ; la première assiste la seconde et celle-ci régularise l'assistance de celle-là. L'expérience a démontré la nécessité de leurs efforts combinés, elle a fait voir les fruits excellents qu'a partout produit l'émulation de ces deux charités.

Un auteur d'une autorité non moins respectable que celle de M. Merchie, M. le docteur Chenu, n'hésite pas à le dire et se plait même à le répéter : « Malgré les secours officiels, il restera toujours immensément à faire, et malgré le déploiement de la charité les secours seront encore, peut-être, en disproportion avec l'étendue des maux à soulager. Ainsi il faudra nécessairement, absolument avoir recours aux secours volontaires, car ce n'est que par la coopération des hommes de cœur qu'on se rapprochera le mieux du but de l'assistance aux blessés ¹. »

L'organisation des secoureurs volontaires sur les champs de bataille peut laisser encore à désirer ; l'intervention des particuliers, dit M. Merchie, est venue quelquefois nuire à la bonne exécution du service : chacun voulant payer de sa personne, faire preuve de bonne volonté, se rendre utile, il est arrivé trop souvent que c'est le résultat contraire qui a été obtenu ; s'il est permis de s'écrier : *Trop de chefs !* il ne l'est pas moins de dire : *Trop de zèle !* Nous comprenons M. Merchie ; mais l'excès de zèle civil, si défectueux qu'il puisse être, n'est-il pas préférable à cette indifférence soldatesque dont le rapport officiel de M. le major Davall sur les *troupes françaises internées en Suisse* ², nous a donné un si triste exemple ? Voici ce que nous lisons à la page 285 de ce document :

¹ *Manuel de la dame de charité, etc.*, page 13.

² Berne, 1873. 1 vol. in-4°

« Cinq jours après l'entrée de l'armée de l'Est, arriva à Orbe une ambulance française se rendant tranquillement à Genève pour rentrer en France. Le commandant de la V^e division rappela le chef de cette ambulance à ses devoirs, et lui donna l'ordre de rester pour soigner ses compatriotes malades. C'était l'ambulance du grand quartier général de la 1^{re} armée. Elle se composait de 17 officiers et médecins, 73 infirmiers, soldats du train et domestiques, et 69 chevaux et mulets ; elle était en outre pourvue du matériel et des voitures nécessaires. La ville d'Orbe mit à sa disposition une maison de campagne voisine de la ville, et l'on constata à regret que le personnel de cette ambulance paraissait s'y plaire mieux qu'auprès des soldats qu'elle avait à soigner. »

M. Merchie ne peut prêcher que des convertis en parlant de l'admirable organisation sanitaire de l'armée belge, et en faisant l'éloge du personnel qui a fonctionné sous ses ordres. On lui doit néanmoins de la reconnaissance pour la publication de ce beau livre, tout rempli, nous le répétons, de renseignements exacts, et qui a sa place marquée dans bien des bibliothèques à côté de celui de M. Davall.

FRANCE

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA GIRONDE

Le rapport présenté le 7 avril dernier ¹ sur l'exercice de 1875 est surtout financier ; les détails purement administratifs qu'il renferme ne sont par conséquent pas d'un intérêt général. L'énumération des dépenses annuelles nous indique cependant ce qui fait, en temps de paix, l'objet de l'activité de cette section de la Société française de secours aux blessés des armées de terre et de mer.

Les dépenses de l'année dernière ont consisté en secours, prêts, pensions, envois aux eaux, encouragements aux écoles régimentaires, service funèbre commémoratif, frais généraux, personnel,

¹ Voir aux *Ouvrages reçus*.